Prière indienne La famille, les amis, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde tristesse de faire part du décès de

«Quand je ne serai plus là, relâchez-moi,

J'ai tellement de choses à faire et à voir Ne pleurez pas en pensant à moi,

Je vous ai donné mon amitié, Vous pouvez seulement deviner Le bonheur que vous m'avez apporté.»

Soyez reconnaissants pour les belles années,

Laissez-moi partir,

Madame Arlette BORNET

partie subitement le 2 mai, dans sa 65e année. La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.